

## **Conclusion**

Cette histoire nous rappelle le passé où, en Italie par exemple, les Fils de Marie avaient reçu en partage des églises délabrées qu'ils ont entièrement rénovées, avec l'aide des paroissiens qui ont repris la pratique religieuse. Ces paroisses étaient aussi cousues de dettes que les Fils de Marie ont fait disparaître.

Pourtant, des autorités religieuses frappaient contre eux. Devant tant d'injustices, ils ont dû quitter avec regret leur paroissiens qui les réclament encore après tant d'années!

La même situation s'est répétée en Jamaïque et en Ontario, et se répète aujourd'hui en France et en Nouvelle-Écosse où les Fils de Marie ont fait disparaître les dettes (dont une qui avait 60000\$ de dettes!), tout en rénovant les paroisses et faisant refleurir la pratique religieuse...

Que penser de cette désertion des Fils de Marie qui reviennent au pays? Ils sont attendus par nos membres qui sont si heureux de les accueillir, sachant qu'ils pourront bénéficier des sacrements dont trop souvent ils sont privés dans leurs paroisses respectives. C'est ainsi que, lors des fêtes ou cérémonies religieuses au Centre eucharistique et marial Spiri-Maria, nous constatons bien souvent des files d'attente devant le confessionnal.

Quand les fruits sont bons, est-ce que l'arbre serait mauvais? Toutes les paroles du Rédempteur s'appliquent en notre temps comme au temps de Jésus. Quelle configuration!

**Soeur Chantal Buyse, o. ff. m.**